



HABITER RESPONSABLE

26 | 27 | 28 | 29
MARS 2027 – NAMUR EXPO

START-UP

by EASYFAIRS

Demande d'Admission

A retourner dûment et entièrement complétée et signée.

Deze aanvraag tot deelname is ook beschikbaar in het Nederlands.

26-27-28-29 MARS 2027 – NAMUR EXPO

1. Candidat-Exposant (EN LETTRES CAPITALES)

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Société :

Rue :

.....N° :BP :

Code postal : Ville :

Pays :

Site internet :

E-mail gén.:

Tél. gén.:

Fax gén.:

RESPONSABLE SALON

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. direct :

GSM :

E-mail personnel :

ADRESSE DE FACTURATION

Société :

Forme juridique :

N° TVA (ou numéro d'entreprise) :

N° compte en banque ou C.C.P. :

IBAN :

BIC / SWIFT :

Si différente de l'adresse de correspondance :

Rue :

.....N° :BP :

Code postal : Ville :

Pays :

Attention ! Changement en matière de TVA - Exposants étrangers

Entrée en vigueur de la Décision E.T.116547 au 01/07/2009

Infos via contr.tva.bcae@minfin.fed.be ou +32 (0)2 577 40 70

Avez-vous l'intention de vendre des biens ou de prester des services en Belgique ?

Oui Non N° de TVA belge : BE 0 _____

EASYFAIRS BELGIUM SA

Avenue Sergent Vrithoff, 2
5000 Namur
TVA BE 0424.681.440

ORGANISATION

Sales executive

Maite Velasco
T.: +32 (0)81 32 19 24
maite.velasco@easyfairs.com

Event Operations Coordinator

Inès Joassin
T.: +32 (0)81 36 00 42
ines.joassin@easyfairs.com

2. Participation (PRIX HORS TVA 21%)

DANS L'ESPACE RÉSERVÉ AUX START-UPS VALIDÉES PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION

Chaque participant bénéficiera de 6 m² et de l'équipement suivant :

- > signalétique personnalisée
- > tapis
- > raccordement électrique (attention prévoir votre rallonge + dominos)
- > éclairage
- > mobilier (1 comptoir et 2 tabourets hauts)

La zone d'exposition sera équipée de cloisons, d'éclairage et d'un tapis.

Chaque participant bénéficiera des outils de communication suivants :

- > mention sur le site web + page spéciale pour la zone d'exposition
- > mention dans le dossier presse
- > badges exposants
- > cartes d'entrées
- > assurance responsabilité civile
- > assurance tous risques (max 20.000,00€)

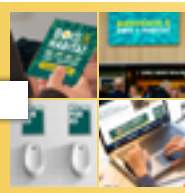
Le droit d'inscription et les frais de dossier sont aussi inclus dans cette offre.

TOTAL	1.680,00 €
--------------	------------

3. Options de visibilité supplémentaires

A. STAND SPONSORS

Bénéficiez d'une visibilité renforcée sur le salon.



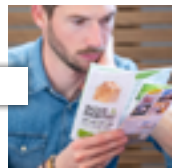
CONTENU DE L'OFFRE

- Logo sur le plan du salon (±4.000 exemplaires papier)
- Message diffusé sur les écrans à l'accueil
- 5 affiches dans les blocs sanitaires
- Logo sur notre courrier d'invitation adressé à ±60.000 contacts
- Visibilité sur la façade principale de Namur expo
- Présence en première position dans la liste des exposants sur le site internet du salon
- Offre limitée à 3 exposants !

~~7.500€~~ 5.000€

B. AFFICHAGE INTÉRIEUR

Placez votre logo et votre pitch à des points clés du salon, drainant un grand nombre de visiteurs.



VOTRE LOGO SUR LE PLAN IMPRIMÉ

- Mettez votre entreprise en évidence sur le plan distribué aux visiteurs.
- Sur 4.000 exemplaires papier
 - Maximum 5 exposants

500€



VOTRE MESSAGE SUR LES ÉCRANS DU SALON

- 2 écrans dans le hall d'accueil
- Diffusez votre logo ou une vidéo de votre choix
- Visibilité de votre message en rotation : maximum 3 exposants
- Durée d'affichage de 10 secondes

500€



AFFICHETTES DANS LES BLOCS SANITAIRES

Diffusez votre message dans les 6 blocs sanitaires.

- Maximum 2 exposants
- Affichettes A4
- Visuel prêt à l'impression à fournir par l'exposant
- Production et placement inclus

8 POSTERS > 360€
18 POSTERS > 660€
30 POSTERS > 960€



AFFICHAGE AU SOL

Menez les visiteurs directement à votre stand avec 4 stickers au sol placés aux carrefours stratégiques du salon

- Dimensions : 40 cm x 40 cm
- Maximum 2 exposants
- Visuel prêt à l'impression à fournir par l'exposant
- Production et placement inclus

1000€

C. AFFICHAGE EXTÉRIEUR

Profitez du passage sur l'Avenue Vrithoff pour mettre votre entreprise en évidence.



BÂCHE

- Dimensions : 490 cm x 240 cm
- Visibilité exclusive : 1 seul exposant
- 7 jours d'affichage (du 25 au 31 mars inclus)
- Visuel prêt à l'impression à fournir par l'exposant
- Production et placement inclus
- L'exposant doit récupérer la bâche au plus tard deux jours après la fin du salon

2200€



ESPLANADE

- Matériel promotionnel à convenir avec les organisateurs
- Visibilité exclusive : 1 seul exposant

PRIX SUR DEMANDE

D. AUTRES OPPORTUNITÉS



FLYERING / SAMPLING

Goodies ou flyers, organisez une distribution à l'entrée du salon pour attirer les visiteurs sur votre stand.

- Maximum 1 exposant / jour
- Pour une facturation correcte, le comptage des goodies/flyers sera effectué par les organisateurs le jour avant la distribution
- La distribution doit être assurée par l'exposant
- Les heures de distribution sont à convenir avec les organisateurs

PRIX SUR DEMANDE

4. Sélection

Toutes les Demandes d'Admission soumises par les différents Candidats-Exposants feront l'objet d'une sélection par le comité de sélection qui opérera la sélection notamment sur base des critères suivants :

- (I) la disponibilité des différents espaces d'exposition;
- (II) le bon équilibre du contenu du salon;
- (III) l'adéquation entre l'orientation du salon et celle de l'exposant;
- (IV) la qualité des produits, marques et/ou oeuvres exposés au salon;
- (V) la variété des produits et/ou oeuvres exposés au salon.

Le refus ou l'acceptation du Candidat-Exposant par le comité de sélection sera également communiqué par écrit par Easyfairs Belgium, au plus tard un mois après la tenue de ce comité.

5. Déclaration du Candidat-Exposant

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales du salon, disponibles sur www.bois-habitat.com ou sur simple demande. Nous déclarons les accepter dans leur ensemble et nous nous engageons à nous y conformer.

Fait à : Le : / /

Fonction :

Nom : Prénom :

Signature :

Veuillez parapher chaque page.

Nous avons pris connaissance des conditions générales du salon, disponibles sur simple demande ou sur le site (easyfairsgroup.com/general-terms-conditions). Nous déclarons les accepter dans leur ensemble et nous nous engageons à nous y conformer. En déposant sa demande de participation, le candidat-exposant s'engage de manière contraignante et irrévocable à participer au salon, conformément à l'article 3.2 des conditions générales.